

Romainville : La concertation reprend sur l'usine d'incinération

Le Moniteur

Le 26 mars

Le Sycotom, l'agence métropolitaine des déchets ménagers, a décidé de ne pas donner suite à l'appel d'offres lancé en avril 2018 pour la reconstruction de l'usine d'incinération de Romainville (Seine-Saint-Denis). Estimé à 300 M€, le projet n'est pas abandonné, mais le Sycotom souhaite y apporter des ajustements comme la suppression des prétraitements et la création d'un pôle d'excellence de l'économie circulaire. La concertation reprendra via notamment la mise en place d'une instance de coopération avec les villes de Romainville et Bobigny et l'EPT Est Ensemble.